

Clubs d'études

Clubs d'études

La [liste des clubs d'études approuvés par l'Ordre](#) est disponible sur son site Web. Les clubs d'études approuvés peuvent attribuer des points de formation continue pour les programmes et réunions de formation continue qu'ils organisent. Pour être admissibles, les clubs d'études approuvés par l'Ordre doivent respecter les exigences suivantes :

- être formés d'un groupe d'au moins 5 dentistes, tous membres inscrits de l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario. Ils peuvent être des dentistes généralistes, des spécialistes ou une combinaison des deux;
- indiquer clairement la profession de dentiste dans leur nom;
- ne pas être une plateforme servant à la promotion de cours par un dentiste;
- offrir un forum permettant aux membres de se réunir régulièrement pour discuter de cas et participer à des activités de formation continue pertinentes à la médecine dentaire en Ontario;
- être indépendants de toute association avec un laboratoire ou un autre organisme.

Les clubs d'études pour les autres professionnels de la santé bucco-dentaire dépassent le champ d'action de l'Ordre.